

Etablissement habilité
à percevoir la Taxe d'Apprentissage



AUBANEL
LYCÉE GÉNÉRAL &
TECHNIQUE D'AVIGNON



Lycée Théodore Aubanel
14, rue Palapharnerie
CS 10070 – 84918 AVIGNON CEDEX 9
Tel : 04 90 16 36 02 – Fax : 04 90 85 49 01
ce.0840004y@ac-aix-marseille.fr
<http://www.lyc-aubanel.ac-aix-marseille.fr>

LYCÉE THÉODORE AUBANEL



Série STMG

Sciences Technologiques du
Management et de la Gestion

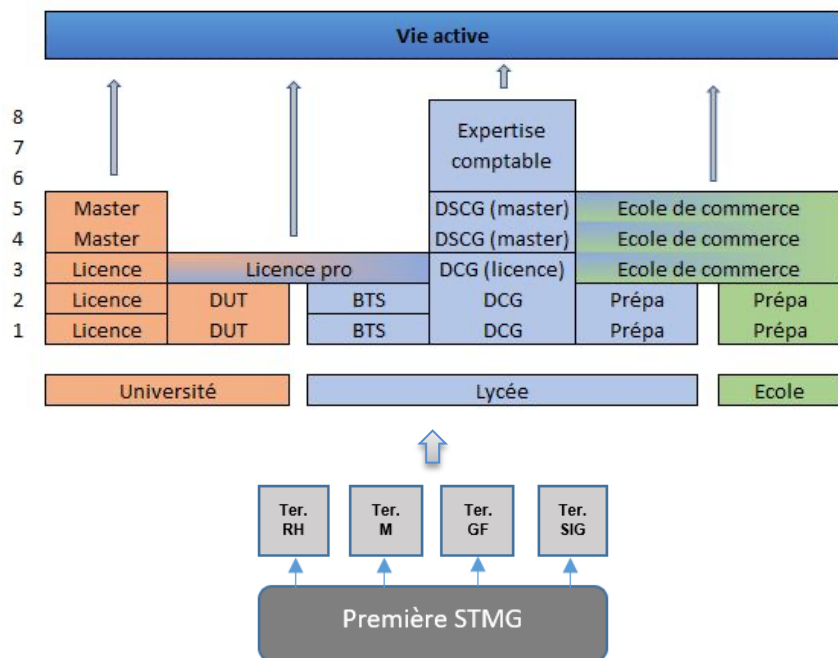
La **série STMG** est ancrée dans la voie technologique par :

- Son objet d'études : les organisations,
- Ses références scientifiques : la gestion, le management, l'économie et le droit,
- Ses références technologiques : Système d'information et TIC (outils informatiques),
- Son enseignement : démarche technologique.

Le **bac STMG** s'adresse aux élèves intéressés par la réalité de fonctionnement des organisations : les relations au travail et la **communication** (RHC), les nouveaux usages du **numérique** (SIG), le **marketing** (M), la **comptabilité**, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise (GF)...

Pourquoi choisir Aubanel à Avignon ?

- Un pôle d'excellence tertiaire,
- Des débouchés : BTS, prépa, licence, master (au sein de l'établissement),
- Une équipe dynamique et de qualité,
- Un suivi individualisé de chaque élève,
- Un lycée public d'excellence,
- Des valeurs reconnues par le monde professionnel.



De **nombreuses formations post-bac** sont proposées au lycée Aubanel dans la continuité du baccalauréat STMG, à savoir des BTS en Comptabilité Gestion ; Négociation et Digitalisation de la Relation Client ; Services Informatiques aux Organisations ; Support à l'Action Managériale ; Tourisme et Territoire.

Outre ces cinq sections, les meilleurs élèves de STMG peuvent ambitionner l'intégration en classe préparatoire à l'expertise comptable (DCG, DSCG) ou la classe préparatoire aux écoles de commerce.

3 ensembles disciplinaires :

Enseignement général en Première et Terminale

	Première	Terminale
Français	3 heures	/
Mathématiques	3 heures	3 heures
Histoire géographie	1.5 heures	1.5 heures
Langues vivantes	4 heures	4 heures
Philosophie	/	2 heures
EPS	2 heures	2 heures

Cet enseignement est déduit des programmes des séries générales.

Enseignements de spécialité de Première

	Horaire élève
Sciences de gestion et numérique	7 heures
Management	4 heures
Droit-Economie	4 heures

Cet enseignement concourt à la culture générale et permet de donner une représentation structurée des organisations.

Enseignements de spécialité de Terminale

	Horaire élève
Management, sciences de gestion et numérique	10 heures
Droit et économie	6 heures

Ce découpage de la série en 4 spécialités correspond aux 4 pôles structurants de l'entreprise.

Quels sont les horaires et le règlement à l'examen ?

